

# QUOI DE NEUF ?

à Aunay sur Mauldre

25 avril 2020

## Bientôt 4 ans ...

Qu'en est-il de l'installation de GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans le bassin versant de la Mauldre ?

La loi imposait à toutes les instances (Communauté Urbaine, Communautés de Communes, Communes, Syndicats etc ) gérant des bassins de rivière de mettre en place avant le 01 janvier 2018 un seul établissement public "GEMAPI" avec tous les pouvoirs.

Pour le bassin de la Mauldre ce délai a été repoussé au 31 décembre 2019... Mais !

Cela n'est toujours pas d'actualité, nous sommes peut-être le seul bassin en France où cette loi n'est pas appliquée... Il serait trop long ici de développer ce sujet, aussi je propose aux personnes intéressées de se connecter sur le site de l'association locale de la protection des sites : <http://apsmvm.canalblog.com/> et de lire la motion de JADE à ce sujet.

"A l'heure où la "SOLIDARITE" est, à juste titre, sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs, dans tous les esprits, la mise en place manquée de la GEMAPI sur le bassin versant de la Mauldre, loi qui se voulait vecteur de solidarité, démontre comment celle-ci est fragile quand des intérêts particuliers prévalent sur l'intérêt général."

*Michel (FNE78 & JADE)*



*Maison des associations*



*Depuis le pont*



*Impasse de la Prairie*



*De l'église, vers l'impasse du Haa*

## Culture

Et si aux prochaines vacances, nous allions découvrir le 93 ?

Reportage très sympa qui va vous dépayser :

<https://www.youtube.com/watch?v=3YJRCYplUR8>



Besoin d'un petit soutien pour l'histoire avant le dodo ?

Nos acteurs vous donnent un coup de main.

Vite une histoire et... oli !



<https://www.franceinter.fr/emissions/une-histoire-et-oli>

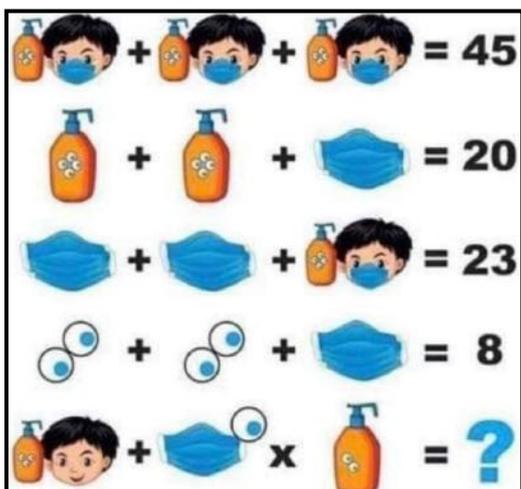
## Restons à l'écoute avec « *Quoi de Neuf ?* »

Dans le contexte sanitaire actuel, ce bulletin vous est diffusé en version électronique. Pour n'en manquer aucun, vous pouvez nous indiquer votre adresse mail à utiliser pour vous l'envoyer : il vous suffit de nous écrire à notre adresse :

[quoideneuf@mailo.com](mailto:quoideneuf@mailo.com).

Vous pouvez aussi nous y transmettre vos remarques ou un article à publier : bienvenue par avance !

## Enigmes



Divise 30 par 1/2 et ajoute 10.

Question : Combien ça fait ?



### Père et fils en confinement : histoire et mathématiques

Quelles pages lit actuellement le fils qui connaît sa leçon sur le bout des doigts ?

**Le père :**

- Tu n'as pas appris ta leçon d'histoire. En quelle année Charles de Gaulle a-t-il réuni son Conseil des Ministres dans la salle des armures du Ministère de la Défense et annoncé son départ pour incompatibilité d'humeur avec le régime des partis de la IVème République ?



**Le fils, en train de lire sa BD préférée :**

- Eh bien si je tourne la page, le produit des deux numéros de page que je verrai sur ma BD me donnera l'année du 10ème anniversaire de la mort du Général
- Et le truc dont tu me parles, c'était 24 ans avant sa mort.
- On est d'accord ? Je peux finir maintenant ?



**Le père :**

- Je ne sais même pas à quelles pages tu en es.

**Le fils, marmonnant :**

- Pff, réfléchis !

Jean-Pierre

Les solutions de ces énigmes seront données dimanche soir sur la page Facebook de « Soyons Tous acteurs pour Aulnay »

### Le Moniteur de la papeterie

Nécrologie parue dans le Moniteur de la papeterie française du 15 janvier 1899

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de l'un de nos plus anciens membres, M. Jean Baptiste Pierre Henri LARNAUDE, ancien fabricant de papiers, ancien maire d'Aulnay, ancien conseiller d'arrondissement, décédé à Aulnay-sur-Mauldre, muni des sacrements de l'Église, le 29 décembre 1898, dans sa soixante-dix-septième année.

Notre bien regretté confrère avait contribué à la fondation de notre Association en prenant part à notre premier congrès qui eut lieu en 1864. Dans cette assemblée mémorable dans les annales de notre industrie, les fabricants de papier nommèrent M. Amédée Gratiot, président, M. Doumerc, vice-président et M. H. Larnaude, secrétaire.

M. Larnaude fit partie de 1866 à 1868 du Comité central et prit part à toutes les discussions en y apportant son entente des affaires et son dévouement pour les intérêts généraux de notre industrie. Pendant cette période d'années, M. Larnaude dirigeait les usines du Souche dans les Vosges.

Il acheta ensuite la papeterie d'Aulnay-sur-Mauldre (ndlr 7 juin 1867) dont les produits sont justement estimés. Après avoir conduit cette fabrique pendant près de vingt-

sept années, M. H. Larnaude, sentant l'heure du repos sonner pour lui, céda son usine à M. Émile Larnaude, son fils, qui avait été pendant vingt ans son collaborateur dévoué.



Ajoutons que les concitoyens de M. H. Larnaude reportèrent la confiance qu'ils lui avaient témoignée sur son fils, M. E. Larnaude, en le nommant maire d'Aulnay, et en lui attribuant par leurs suffrages le siège de conseiller d'arrondissement à Versailles.

La papeterie perd en M. H. Larnaude un confrère toujours prêt à rendre service, et notre Association un membre des plus dévoués.

Nous prions notre collègue de l'Union, M. Émile Larnaude, qui vient d'être encore éprouvé bien cruellement par la perte d'une charmante enfant de 8 ans, décédée le 1er de ce mois, de vouloir bien, ainsi que sa famille, agréer l'expression de tous nos sentiments de sympathique condoléance.

LE COMITÉ CENTRAL

Jean-Yves

### *Comment mettre un masque ?*

- 1 - L'AVER soigneusement les mains,
- 2 - Prendre le masque par les élastiques ou les cordons, sans en toucher les faces



- 3 - Poser le masque sur le visage



- 4 - Attacher les cordons autour de la tête ou passer les élastiques autour des oreilles



- 5 - Vérifier que le masque est bien serré et pincer la barrette du haut du masque



**ATTENTION UN MASQUE N'EST EFFICACE QUE S'IL EST TRÈS BIEN AJUSTÉ.**

- 6 - Pour un masque lavable, se relaver soigneusement les mains.
- 7 - Ne plus toucher le masque pendant tout le temps où il est porté ; si vous le touchez, il faut vous laver les mains soigneusement. Le temps maximal de pose d'un masque est 3 à 4 heures.

### *Comment enlever le masque ?*

Il faut considérer que le masque a filtré des virus qui sont bien présents sur celui-ci.

- 1 - SE L'AVER les mains
- 2 - Dénouer les liens ou enlever les élastiques des oreilles SANS TOUCHER les faces du masque
- 3 - Le jeter dans un sac plastique particulier,
- 4- SE L'AVER les mains à nouveau.

*Dr Valérie Bivas*

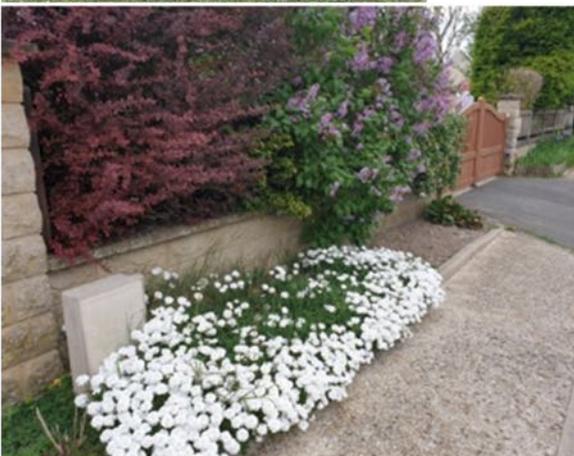
### *Murs fleuris au printemps*



*Spirée blanche*



*Glycine*



*Lilas et corbeille d'argent*



*Iris*